

N/REF : 20/02/2025 14H13 C:000053 I:02526
V/REF : AC/C13171
V/Email reçu le Jeudi 20/02/2025 a 14H13

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. VSV
IMMEUBLE : VARSOVIE - VSV
1-4, SQUARE DE VARSOVIE
.
35200 RENNES

Rennes, le 25 Mars 2025

Référence Marché: 024089-MNU-002

LOCALISATION : ALLEE 2 VARSOVIE - MME JEANNE/M SYLLA 06 98 05 14 63 / 09 51 85 77 68
MR SYLLA : 07 74 21 45 59
LOGEMENT N° 007404, PORTE N°21, 2° ÉTAGE, TYPE 3

MOTIF : REPARATION 2 VR DANS CHAMBRE (BLOQUÉS OUVERTS)

Donneur d'ordre : Mme A GUILLO

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

INTERVENTION DU 13/03
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
OUVERTURE DU VOLET ROULANT SEJOUR
CONSTAT : MANIVELLE DÉBOITÉE DU TREUIL
REMISE EN PLACE DE LA MANIVELLE SÉJOUR
DÉGRIPPAGE ET REFIXATION DE LA MANIVELLE CHAMBRE
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
REPLI DU MATERIEL ET FIN DE CHANTIER

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 20/03/25 a 16H22 Mme A GUILLO

MB LGESTION Email envoyé le 05/03/25 a 11H12 Mme A GUILLO

05/03: POUVEZ VOUS NOUS TRANSMETTRE D'AUTRES COORDONNÉES DE L'OCCUPANT
OU D'UN CONTACT SUR PLACE POUR POUVOIR PLANIFIER NOTRE
INTERVENTION, SANS NOUVELLE DE VOTRE PART, NOUS PROCEDERONS A LA CLOTURE
DE LA DEMANDE
CORDIALEMENT

0403: MSG REP FIXE (PORTABLE INDISPONIBLE)
2602: MSG REP FIXE (PORTABLE INDISPONIBLE)
2402: MSG REP FIXE (PORTABLE INDISPONIBLE)
20/02 LE NUMERO DE PORTABLE NE PREND PAS DE MESSAGE. MESSAGE LAISSÉ SUR
LE REPONDEUR DU 09.

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	MEN064-Dépann.1 Volet roul.ss rempl.piec	50	65,00	130,00
TOTAL H.T.				130,00
T.V.A. a 10,00%				13,00
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>143,00</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.